



**DEROULEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE DU 09 AVRIL 2021**

**Réunie à la Salle des fêtes, sous la présidence de Madame Denise
GUIGUES, Maire en exercice, de la commune des
SALLES SUR VERDON**

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 avril 2021

PRESENTS : Mesdames GUIGUES D. – ROGER-ROBERT C. – et Messieurs ~~BATTAGLINI A.~~
~~BLAIN M.~~ – BOVERO S. – FIROUD D. – GUIGUES A. – MURTAS P. – ~~PAULET J.~~ – PERRIER G.

AYANT DONNE PROCURATION : : Madame ~~ORANGE A.~~ ayant donné procuration à
Monsieur ~~BOVERO S.~~

ABSENT EXCUSE : N° Battaglini A. N° Paulet J. –

DEBUT DE SEANCE : 16 H 45

Madame GUIGUES Denise, Maire, préside la séance de ce jour.

Madame GUIGUES Denise demande aux membres du conseil municipal présents de
procéder à l'élection du secrétaire de séance.

Les conseillers municipaux présents décident à l'unanimité de désigner le secrétaire
de séance sans scrutin secret.

M. *Firoud Damien* , est désigné secrétaire de séance.

• **Approbation du procès-verbal de la précédente réunion**

Madame GUIGUES Denise soumet au conseil municipal le compte rendu de la
précédente séance du conseil municipal pour approbation.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents approuve le compte rendu de la
précédente réunion.

• **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Madame GUIGUES Denise rappelle au conseil municipal les points figurant à l'ordre
du jour :

- **FINANCES** : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour
l'année 2021
- **FINANCES** : DM n°1 Budget Eau et Assainissement
- **FINANCES** : DM n°1 Budget Commune

• **FINANCES : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021**

Madame Le Maire, explique que le Conseil Municipal doit procéder au vote des taux pour les contributions directes pour l'année 2021 avant le 15 avril.

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2021, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a deux conséquences :

- L'affectation aux communes de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties départementale (le département ne percevra plus de taxe foncière)
- La TFPB départementale ne correspond pas exactement à la perte de THp des communes, il y a donc la mise en œuvre d'un dispositif de rééquilibrage sous la forme d'un coefficient directeur.

Madame Le Maire propose donc de réévaluer les taux des deux taxes foncières comme suit :

	2020	2021
Taxe foncier bâti	16,69%	33,84%
Taxe foncier non bâti	50,75%	53,37%

Madame Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, l'état de notification des taux d'imposition des taxes foncières ainsi que l'effet du coefficient correcteur pour l'année 2021, demande d'en fixer le produit final et les taux choisis en fonction du produit souhaité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

VOTE le produit des 2 taxes assuré à la somme de **166 741 euros**

DECIDE de réévaluer les taux à :

Taxe foncier bâti :	33,84%
Taxe foncier non bâti :	53,37%

CONSTATE que le produit attendu de la fiscalité locale directe pour l'année 2021 est de **166 741 euros**.

- **Décision modificative N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2021**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget EAU ET ASSAINISSEMENT de l'exercice 2021

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
77	778	EAU	Produits exceptionnels	4 498,77
001			Affectation du résultat	226 232
040			Opération d'ordre de transfert	60
23	2315		Installation matériel et outillage technique	226 292

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
042	777	EAU	Opération d'ordre de transfert	-4 498,77

- **Décision modificative N°1 BUDGET COMMUNE 2021**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget COMMUNE de l'exercice 2021

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
23	231	COM	Immobilisations corporelles	101 743,71
67	673		Titres annulés	1 000
040	280412		amortissements	45 000
040	2805		amortissements	3 825,17
042	6811		Dotations amortissements	48 825,17
70	7088		Produits d'activités annexes	48 825,17
23	231		Immobilisations corporelles	48 825,17

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
040	231	COM	Opération d'ordre de transfert	-101 743,71
042	673		Titres annulés	-1 000

FIN DE SEANCE à 17h12.....

Nom Prénom	Signature - procuration
BATTAGLINI Alain	
BLAIN Michel	
BOVERO Sébastien	
FIROUD Damien	
GUIGES André	guiges
GUIGUES Denise	
MURTAS Philippe	
ORANGE Alina	
PAULET Julien	
PERRIER Gilles	
ROGER-ROBERT Chantal	